



EMPLOI-QUÉBEC

PLAN D'ACTION RÉGIONAL
2016-2017

Mauricie



Direction et coordination

Yves Guérin
Directeur du Partenariat, de la
Planification et du Soutien aux Opérations

Rédaction

Taoues Benlarbi
Agente de recherche et de
planification socioéconomique

Collaboration

Josée Bourassa
Analyste du marché du travail

Pierre Cadotte
Agent de gestion financière

Saisie du document et mise en page

Élizabeth Hébert
Agente de secrétariat

Note : Dans ce document, le masculin désigne généralement autant les hommes que les femmes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et les tableaux.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2016
Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Numéros ISBN : 978-2-550-76924-8 (PDF)



Avant-propos



Nous avons le plaisir de vous présenter le **PLAN D'ACTION RÉGIONAL** 2016-2017 d'Emploi-Québec pour la Mauricie.

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. Afin d'optimiser la portée de ses services et de sa gestion par résultats, Emploi-Québec gère les interventions des services publics d'emploi en concertation avec les partenaires du marché du travail réunis au sein de son conseil régional.

Par ses interventions, Emploi-Québec vise à favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre d'individus, et à mobiliser les bassins de main-d'œuvre sous-représentés sur le marché du travail. Elle cherche également à développer les compétences et à accroître la productivité de la main-d'œuvre, et à améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines en entreprise.

Emploi-Québec offre également, par l'entremise de ses services de solidarité sociale, une aide financière de dernier recours aux personnes financièrement démunies, ainsi qu'un soutien en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui ne sont pas prêtes à entreprendre immédiatement une démarche vers l'emploi.

Emploi-Québec continuera d'adapter sa prestation de services pour répondre à l'évolution des besoins de sa clientèle.

Le présent **PLAN D'ACTION RÉGIONAL (PAR)** est élaboré dans le respect des paramètres de transfert de responsabilités de gestion des interventions sur le marché du travail convenus avec le gouvernement. Le PAR présente les stratégies et les actions qui seront mises en œuvre en 2016-2017 dans la région de la Mauricie pour réaliser sa mission, atteindre ses cibles de résultat et contribuer au développement socioéconomique régional.

Si l'emploi se situe plus que jamais au centre des préoccupations gouvernementales, force est de constater que la Mauricie s'inscrit encore dans une lente remontée de son marché du travail par rapport à l'ensemble québécois. La diminution de la population active ainsi que le faible taux d'activité sont des facteurs aggravants. Toutefois, cette remontée est caractérisée par la poursuite de la diversification de la base économique de la région. Pour faire face aux changements, Emploi-Québec, grâce à l'engagement de l'ensemble de ses employés, poursuivra, de concert avec ses partenaires, ses interventions en faveur du développement de l'emploi et de l'économie en Mauricie.

Enfin, conformément aux dispositions législatives, le **PLAN D'ACTION RÉGIONAL** a été approuvé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail, par la Commission des partenaires du marché du travail et par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Robert Ricard
Directeur régional
Emploi-Québec Mauricie

Marie-Pier Matteau
Présidente du Conseil régional
des partenaires du marché du travail





Table des matières

Avant-propos	2
Mission d'Emploi-Québec	4
Le marché du travail de la Mauricie	5
Bilan de l'année 2015	5
Regard sur l'évolution de l'emploi	5
L'emploi à temps plein.....	7
L'emploi à temps partiel.....	7
L'emploi par niveau de compétence.....	7
L'emploi sectoriel.....	8
D'autres indicateurs	10
La clientèle de l'aide financière de dernier recours	11
La conjoncture économique.....	11
Les secteurs en mouvement	12
Contexte organisationnel	14
Les orientations et les stratégies pour faire face aux enjeux	15
Enjeu 1	17
Enjeu 2	24
Enjeu 3	26
Ressources allouées	30
Cibles (cibles retenues par la Mauricie).....	31
Membres du CRPMT	33
Liste des CLE	34





Mission d'Emploi-Québec

SA MISSION

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

L'intervention d'Emploi-Québec s'inscrit dans la perspective selon laquelle le travail est le meilleur moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière ainsi que l'insertion sociale des personnes aptes au travail.

SON OFFRE DE SERVICE

Emploi-Québec fournit les services publics d'emploi aux individus et aux entreprises, et des services de solidarité sociale. Les services offerts aux individus s'inscrivent dans un continuum de services axés sur l'emploi, c'est-à-dire permettant d'assurer un cheminement fluide et d'accompagner les personnes qui en ont besoin pour intégrer le marché du travail.

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, de même qu'à la réduction du chômage, des pertes d'emplois, de l'instabilité de l'emploi et des obstacles à la création d'emplois. En plus des services universels offerts à l'ensemble de la population et des entreprises, Emploi-Québec fournit des services d'emploi spécialisés. Ceux-ci s'adressent, d'une part, aux personnes aptes à entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi et, d'autre part, aux entreprises éprouvant des difficultés liées à la main-d'œuvre.

De plus, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, Emploi-Québec est responsable de la gestion des programmes d'aide financière. Ainsi, Emploi-Québec soutient financièrement les personnes et les familles démunies et favorise leur autonomie économique et sociale. En outre, elle les encourage à participer à des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la vie économique.

Par son offre de services, Emploi-Québec contribue à l'atteinte des objectifs gouvernementaux visant l'accroissement du niveau et de la qualité de vie des Québécois, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'adéquation formation-emploi.





Le marché du travail de la Mauricie

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Au chapitre de l'emploi, l'année 2015 a été favorable pour la Mauricie. Selon les statistiques disponibles, on observe la création de 1 500 nouveaux postes dans la région en 2015, ce qui correspond à une augmentation de 1,3 % par rapport à 2014. Le nombre de personnes en emploi a atteint 116 400 en Mauricie en 2015, conséquence d'une progression plus importante de l'effectif à temps plein (5 100 emplois) et d'une baisse de 3 600 postes à temps partiel, soit 13,4 % de moins.

Le niveau d'emploi des hommes s'est accru de 5,2 % au cours de l'année 2015, soit 3 100 emplois de plus que l'année précédente. Chez les femmes, l'emploi a chuté de 2,7 % au cours de l'année 2015 pour se situer à 53 400. L'emploi a progressé de 13,3 % chez les 15 à 24 ans en Mauricie, de sorte qu'il y avait 2 200 nouveaux emplois au sein de ce groupe d'âge en 2015 par rapport à l'année précédente. Chez les 55 ans et plus, on compte 400 personnes en emploi de plus en 2015 comparativement à 2014, soit une augmentation de 1,5 %.

Le taux de chômage s'est replié de 0,7 point par rapport à 2014, se chiffrant à 7,9 % en 2015. Le nombre de chômeurs a suivi une tendance semblable, passant de 10 800 à 10 000 en une année, pour un recul de 7,4 %. L'amélioration de la conjoncture telle que mesurée par les données de l'Enquête sur la population active (EPA) s'est reflétée aussi par l'amélioration sensible du taux d'emploi qui est passé de 50,8 % en 2014 à 51,6 % en 2015. La participation au marché du travail a connu une très légère hausse, étant donné que le taux d'activité, qui s'affichait à 55,6 % en 2014, atteignait 56 % l'année suivante.

La population en chômage a diminué pour les hommes et les femmes de la Mauricie. Ce sont les femmes qui ont subi un recul plus marqué du nombre de chômeurs (-13,9 %) au cours de l'année. Le taux de chômage des hommes diminuait de 0,7 point pour atteindre 9,9 %, alors que celui des femmes diminuait aussi de 0,7 point pour se situer à 5,5 %, en raison de la diminution de la population active. Chez les 55 ans et plus, le nombre de chômeurs et de chômeuses a fortement augmenté, soit de 56,6 %, se fixant à 2 800 en 2015, soit 1 000 personnes additionnelles aux données de 2014.

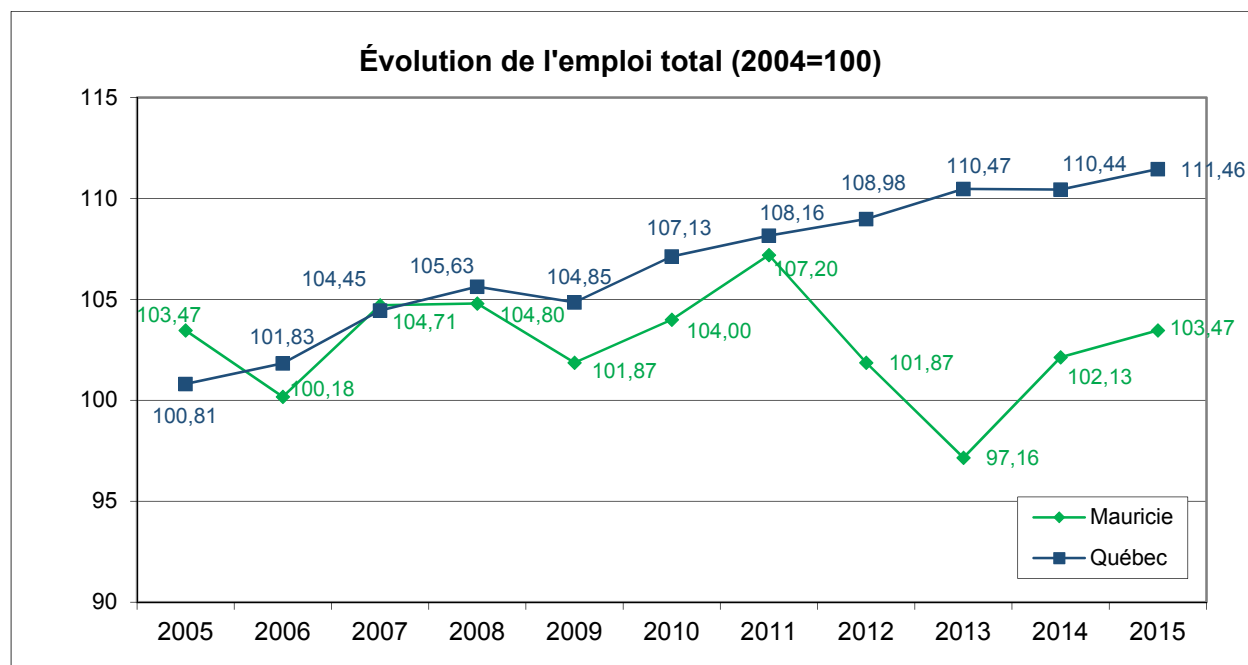
L'emploi régional a été en augmentation dans l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception du secteur de la construction (-8,2 %), des services à la production (-2,3 %) et des services gouvernementaux (-10,6 %) pour lesquels une baisse a été signalée en 2015.

REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

Ces statistiques positives doivent toutefois être analysées dans un contexte historique plus large et en regard de l'ensemble du Québec, pour constater dans quelle mesure le marché du travail mauricien a évolué au cours des dernières années.



L'évolution du marché du travail mauricien peut être décrite sous plusieurs angles. Du côté de l'emploi : lorsque l'on jette un coup d'œil aux données sur une période allant de 2004 à 2015 inclusivement, l'évolution de l'emploi est passablement inégal au cours de la période de référence, alors que pour le Québec, l'évolution est beaucoup plus linéaire. Bien que cela soit normal en raison de l'impact plus marqué de la conjoncture dans un plus petit agrégat, on note une fluctuation forte et opposée dans la période de 2011 à 2014.



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2015

En prenant l'année 2004 comme année de référence, soit une base 2004 = 100, il est à remarquer que l'indice équivalent pour 2015 se chiffrait à 103,5 dans le cas de la Mauricie et à 111,5 pour l'ensemble du Québec. En termes plus simples, cela signifie qu'il y avait 3,5 % de plus de personnes au travail dans la région qu'il n'y en avait en 2004, alors que pour le Québec, ce ratio grimpeait à 11,5 %.

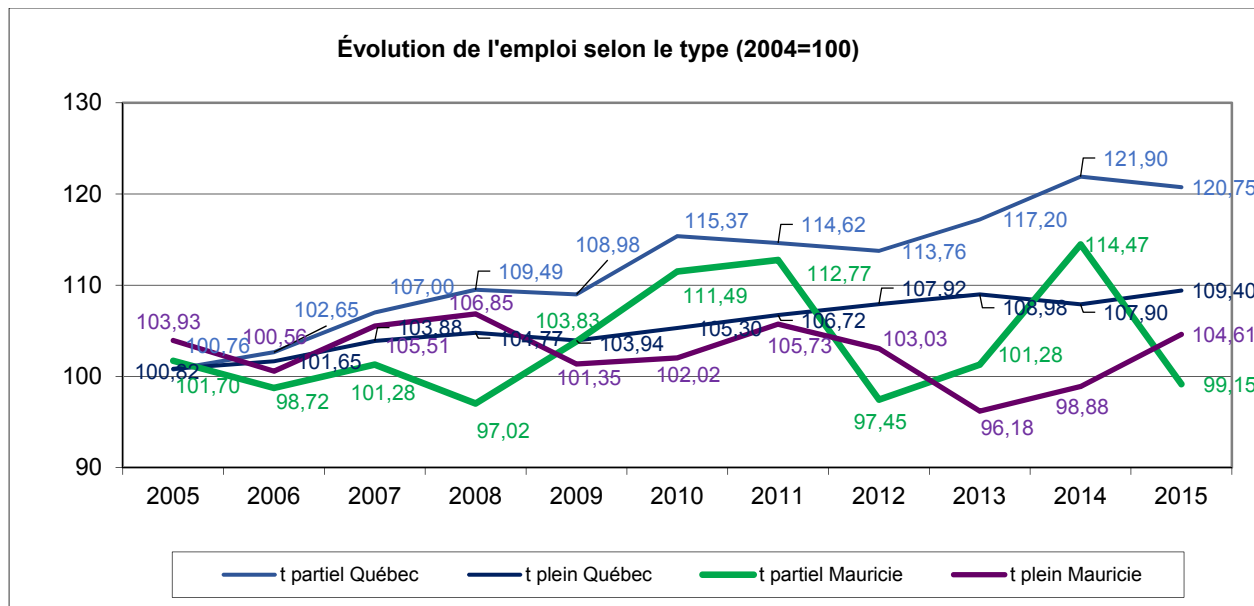
De manière encore plus concrète, cela signifie que l'emploi québécois est passé de 3,676 millions en 2004 à 4,09 millions en 2015, ce qui représente un accroissement annuel moyen de 0,9 % pour la province. En Mauricie, en refaisant le même calcul, cela correspond à une croissance de 0,3 % annuellement. Avec une telle performance, il est davantage pertinent de parler d'une très lente progression au chapitre des personnes en emploi. Au cours des deux dernières années, on constate une certaine remontée des résultats.





L'EMPLOI À TEMPS PLEIN

En ce qui a trait à l'évolution de l'emploi à temps plein, la même approche peut être utilisée. D'abord, en se référant à 2004 comme année de base, on constate que la région compte plus de postes à temps plein en 2015 qu'à ce moment-là, soit 89 000 en 2004 contre 93 100 en 2015. Il faut noter que l'effectif au travail à temps plein a subi un recul au cours des récentes années. Résultat : d'un indice 100 en 2004, l'emploi à temps plein se retrouvait à 104,6 en 2015, correspondant à une hausse annuelle moyenne de 0,1 % pour ce type d'effectif. À titre comparatif, le Québec connaissait une plus forte hausse des postes à temps plein, soit 3,29 millions contre 3 millions. Cela correspond à une progression annuelle moyenne de 0,7 %.



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2015

L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Du côté de l'emploi à temps partiel, la progression annuelle moyenne de 1,2 % en Mauricie dépasse fortement la moyenne de 0,3 % mesurée pour l'emploi total au cours de la période retenue. À titre de comparaison, le Québec a bénéficié d'une hausse moyenne de 1,8 % par année de l'effectif à temps partiel. Le nombre de personnes travaillant à temps partiel se chiffrait à 23 300 en Mauricie en 2015 contre 23 500, onze ans auparavant. Au Québec, ce nombre est passé de 688 100 à 806 700 pour la même période.

L'EMPLOI PAR NIVEAU DE COMPÉTENCE

Il est possible aussi de faire un bilan de cette période en prenant en compte le niveau de compétence tel qu'établi dans la Classification nationale des professions (CNP) de 2006.





Le niveau de compétence fait appel au niveau de scolarité exigé pour exercer un emploi. En voici une brève description :

- Gestion : pas associé à un diplôme; réfère à un niveau de compétence;
- Professionnel : habituellement formation universitaire;
- Technique : habituellement formation collégiale (technique 1) ou professionnelle au secondaire/écoles de métiers (technique 2);
- Intermédiaire : habituellement formation de niveau secondaire;
- Élémentaire : habituellement formation en cours d'emploi.

À ce chapitre, la meilleure performance de la Mauricie se retrouve au niveau professionnel, avec une hausse annuelle moyenne de l'emploi de 1,4 % de 2004 à 2015. Pour sa part, la moyenne annuelle d'ajout de nouveaux postes pour ce niveau de compétence se chiffrait à 24,5 % au Québec.

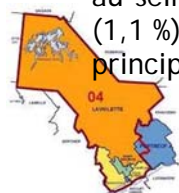
Variation de l'emploi par niveau de compétence						
Niveau de compétence	Mauricie 2004	Mauricie 2015	Mauricie Variation annuelle moyenne %	Province de Québec 2004	Province de Québec 2015	Province de Québec Variation annuelle moyenne %
Gestion	8,5	8	-0,5 %	318,2	320,7	0,1 %
Professionnel	13,9	17,9	1,4 %	604,6	812,3	3,1 %
Technique	39,2	41,3	0,08 %	1 183,4	1 393,5	1,6 %
Intermédiaire	35,2	32,9	-0,05 %	1 142,1	1 103,3	-0,03 %
Élémentaire	15,5	16,3	0,09 %	425,1	467,2	0,9 %

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2015

Pour les niveaux de compétences techniques et élémentaires, le dynamisme concernant l'emploi dans la région se maintient avec des hausses annuelles moyennes respectives de 0,08 % et 0,09 %. Sur une base annuelle, on enregistre un recul de l'effectif en gestion et pour le niveau intermédiaire de 0,5 % et de 0,05 % respectivement.

L'EMPLOI SECTORIEL

L'évolution de l'emploi sectoriel au cours des onze dernières années est variée. Ainsi, en observant la progression de l'emploi de deux grands secteurs, soit celui de la production de biens et celui des services, on s'aperçoit que le marché du travail a changé et qu'il a progressé davantage du côté des services. Alors que pour la période d'analyse, la croissance annuelle moyenne de l'emploi en Mauricie s'est affichée à 0,3 %, elle s'est révélée davantage positive au sein du secteur des Services et plus particulièrement auprès des services à la production (1,1 %) et des services gouvernementaux (1,2 %). Dans ce dernier cas, une telle progression est principalement attribuable au volet de la santé et des services sociaux.



Secteur d'activité	Emploi en 2004	Emploi en 2015	Variation annuelle moyenne (%)
Secteur de la production de biens	37,7	32,7	-1,3
Fabrication	23,4	18,5	-0,2
Construction	6,8	6,7	-0,1
Autres industries de biens ⁽¹⁾	3,5	4,4	2,1
Secteur des services	77,8	86,2	1,0
Services à la production ⁽²⁾	32,1	32,8	0,2
Services à la consommation ⁽³⁾	26,7	34,1	2,5
Services gouvernementaux ⁽⁴⁾	79,7	89,8	1,2

(1) Agriculture, Foresterie, pêche, mine et extraction de gaz et Services publics.

(2) Commerce de gros, Transport et entreposage, Finance, assurances, immobilier et location, Services professionnels scientifiques et techniques, Services aux entreprises, bâtiments et de soutien.

(3) Commerce de détail, Information, culture et loisirs, Hébergement et services de restauration, Autres services.

(4) Services d'enseignement, Soins de santé et assistance sociale, Administrations publiques.

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2015

Emploi total :	112,5	116,4	0,3
-----------------------	--------------	--------------	------------

Note : L'emploi total présente ici l'ensemble des secteurs d'activité, alors que le tableau précédent ne présente que quelques secteurs.

Pour le secteur de la production de biens, un repli de 1,3 % est observé. Ainsi, la fabrication et la construction ont enregistré un recul de leur effectif de 0,2 % et de 0,1 % respectivement. Par contre, les « autres industries de biens » liées principalement au secteur primaire (agriculture, foresterie, pêche, mines et extraction minière ainsi que les services publics) ont enregistré une progression moyenne de 2,1 % de leur main-d'œuvre depuis 2004.

Depuis 2004, le secteur de la fabrication a perdu annuellement, en moyenne, 200 emplois. Le nombre de personnes au travail dans l'activité manufacturière régionale est passé de 23 400 en 2004 à 18 500 en 2015. Alors que la fabrication regroupait 20,8 % des emplois de la région en 2004, cette proportion n'était plus que de 15,9 % en 2015.





D'AUTRES INDICATEURS

Selon le sexe

	Hommes 2004	Hommes 2015	Femmes 2004	Femmes 2015
Taux d'activité	65,7	61,4	52,9	50,5
Taux de chômage	12	9,9	9,6	5,5
Taux d'emploi	57,8	55,3	47,9	47,8

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2015

La comparaison selon le sexe des taux d'activité, d'emploi et de chômage permet de constater qu'en 2015, par rapport à 2004, le taux de participation au marché du travail a diminué davantage du côté des hommes que chez les femmes. Le taux d'emploi des hommes s'est détérioré plus que celui des femmes.

Selon l'âge

Mauricie	15 ans et +	15-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +
Taux d'activité 2004	59,1	74,6	87,1	79,2	20,9
Taux d'activité 2015	56,0	76,9	86,9	84,3	27,6
Taux de chômage 2004	10,8	14,4	8,9	9,2	ND
Taux de chômage 2015	7,9	8,5	ND	7,8	9,5
Taux d'emploi 2004	52,7	63,7	79,1	71,9	19,1
Taux d'emploi 2015	51,6	70,4	82,8	77,7	25,0

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2015

Globalement, le taux d'activité chez les 15 ans et plus en Mauricie a diminué par rapport à l'année de référence. On observe la même tendance du côté du taux d'emploi. Par contre, en déclinant les taux par catégorie d'âge, la tendance inverse s'observe. Les taux d'activité et d'emploi augmentent chez la population âgée de 45 ans et plus. Toutefois, chez les 35-44 ans les taux respectifs sont demeurés à peu près stables. Notons que le taux d'emploi chez les 15-34 ans s'est apprécié ainsi que celui des 55 ans et plus.





Québec	15 ans et +	15-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +
Taux d'activité 2004	65,9	77,4	87,6	83,6	27,6
Taux d'activité 2015	64,8	77,8	89,6	87,5	33,5
Taux de chômage 2004	8,5	10,8	7,8	6,4	7,3
Taux de chômage 2015	7,6	9,7	6,5	5,7	7,3
Taux d'emploi 2004	60,3	69,0	80,8	78,2	25,6
Taux d'emploi 2015	59,9	70,3	83,8	82,5	31,1

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2015

Au Québec, le taux d'activité et le taux d'emploi ont très légèrement progressé entre 2004 et 2015 pour les 15 ans et plus. La tendance demeure la même pour les 15-34 et les 35-44 ans en matière de taux d'activité et d'emploi. Aussi, la progression s'accroît pour chacun des taux à l'observation des 45-54 ans.

LA CLIENTÈLE DE L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

En décembre 2015, les données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) indiquaient qu'il y avait 15 095 ménages prestataires des programmes de l'assistance sociale en Mauricie. L'ensemble de ces ménages regroupait 19 844 personnes, adultes et enfants. Ainsi, le taux de l'assistance sociale des 0 à 64 ans se chiffrait à 9,6 % dans la région. En reculant dans le temps, on note qu'en janvier 2004, soit onze ans plus tôt, le taux de l'assistance sociale pour les 0-64 ans se chiffrait à 11,4 % en Mauricie, ce qui équivaut à la présence de 24 486 personnes regroupées au sein de 17 321 ménages. Au regard de ces données, on constate que la situation s'est améliorée depuis 2004. Toutefois, en comparant les données de la Mauricie à celles du Québec, on s'aperçoit que la Mauricie détient le plus haut taux d'assistance sociale du Québec. Le Québec se situe à 6,4 % tandis que la Mauricie est à 9,6 % en 2015.

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'année 2015 s'est amorcée avec une reprise lente de la croissance économique au pays. À la fin 2015, une croissance annualisée du PIB réel de 1,1 % au Québec et de 1,2 % pour le Canada ont été enregistrées.

La chute des prix du pétrole et la dégringolade du dollar canadien face à la devise américaine expliquent en partie le ralentissement des exportations et des investissements canadiens. L'impact est ressenti aussi en Mauricie.

Les travaux réalisés en région sur les diagnostics sectoriels (2014-2019) pour les deux prochaines années, ont mené au classement des secteurs selon le taux de croissance annuel moyen projeté. Le résultat des travaux nous permet de classer ces secteurs selon trois catégories :

- **Accroissement prévu de l'emploi dans les secteurs suivants :** Extraction minière, textile et produits textiles, produits en caoutchouc et plastique, produits minéraux non métalliques, première transformation des métaux, produits métalliques, machines, produits



en bois, production informatique et électronique, matériels de transport, hébergement et restauration, information, culture et loisirs, services professionnel, scientifique et technique;

- **Stagnation prévue de l'emploi dans les secteurs suivants :** services publics, construction, alimentation, boissons et tabac, vêtements et produits en cuir, impression et activités connexes, commerce de gros, finances, assurances, immobilier et location, soins de santé et assistance sociale, exploitation forestière;
- **Décroissance prévue de l'emploi dans les secteurs suivants :** Agriculture, foresterie, papier, commerce de détail, services d'enseignement, administration publique, autres services.

LES SECTEURS EN MOUVEMENT

D'un point de vue plus microéconomique, la croissance potentielle de l'emploi en région repose sur quelques projets d'expansion et de développement dans certains secteurs. Quoique de moins grande envergure et moins nombreux qu'à d'autres périodes, les projets annoncés ou en cours de réalisation contribueront à une légère croissance de l'emploi pour la prochaine année. Un regard général sur l'évolution de l'emploi pour la prochaine année laisse croire à la création d'environ 600 emplois.

Le secteur de la production agricole devrait connaître une baisse lente, mais constante, de son effectif. Par contre, les industries de l'exploitation forestière et de la construction demeureront plutôt stables.

Le secteur de la fabrication fait face à de nombreux défis. Outre une amélioration nécessaire de la productivité des entreprises, le processus de diversification industrielle entrepris depuis quelques années se poursuivra. Plusieurs composantes manufacturières seront sous le signe de l'expansion, comme les produits en métal. À titre d'exemple, l'entreprise Marmen créera à elle seule quelque 100 emplois avec son expansion annoncée pour l'année 2016. Les entreprises de fabrication de matériel et d'appareils électriques et électroniques seront à la recherche de main-d'œuvre au cours de 2016. Ce secteur réussira à maintenir son niveau d'emploi au cours de la période analysée.

Le secteur de la construction devrait maintenir son niveau d'emploi dans la région. Le ralentissement anticipé dans le bâtiment résidentiel sera compensé par les travaux au District 55 à Trois-Rivières et par la construction de résidences pour personnes âgées autonomes dont plusieurs projets ont déjà été annoncés au cours de l'année.

L'activité du secteur tertiaire devrait créer de l'emploi d'ici la fin de l'année en Mauricie. Les services reliés à la production devraient bénéficier d'un léger accroissement du nombre de personnes au travail, notamment au sein du secteur des services professionnel, scientifique et technique.

Dans le secteur tertiaire à la consommation, le nombre de personnes au travail devrait stagner dans le commerce de gros et le commerce de détail. Le secteur des technologies de l'information et des communications pourrait contribuer plus largement à la création d'emplois en région, notamment avec la poursuite du développement de la firme CGI à Shawinigan. De plus, la firme HDI de Shawinigan, qui a annoncé un investissement d'un million et demi de dollars au cours de l'automne dernier, ainsi que Factora de Trois-Rivières, créeront de l'emploi pour ce secteur. Pour sa part, le développement de l'offre touristique et de celui des loisirs et



de la culture, combiné au taux de change sur la devise américaine devraient avoir un effet positif sur l'hébergement et la restauration. En effet, une légère progression de l'emploi est prévue d'ici la fin de 2016 dans la région.

En ce qui a trait au tertiaire gouvernemental, deux points sont à retenir, soit la baisse de personnel prévue au sein de l'enseignement et de l'administration publique, de même que la poursuite de l'embauche de nouveau personnel dans le domaine de la santé et des services sociaux.





Contexte organisationnel

Les transformations du marché du travail pour l'ensemble du Québec agiront, au cours des prochaines années, sur l'évolution de la clientèle d'Emploi-Québec. Non seulement on observera une diminution de celle-ci, mais sa composition de même que ses besoins seront différents. Toutefois, lorsque nous examinons l'évolution des données du marché du travail en Mauricie par rapport à l'ensemble du territoire québécois, nous croyons que cette tendance est moins marquée ici et que cette évolution sera plus lente pour notre région. Parallèlement, Emploi-Québec aura à prendre en compte l'accentuation des mouvements de son personnel en raison des nombreux départs à la retraite et de l'application de la règle gouvernementale relative au remplacement des personnes qui prennent leur retraite.

Par ailleurs, l'environnement interne actuel d'Emploi-Québec est caractérisé par une infrastructure informatique vieillissante. Des investissements ont été faits à cet égard en 2015-2016, mais comme cette infrastructure soutient le travail du personnel en vue d'offrir une prestation de services à la population et aux entreprises, il importe de réaliser les investissements nécessaires pour soutenir et améliorer la productivité de l'organisation.

En outre, les habitudes en matière de service à la clientèle ont connu des changements majeurs ces dernières années, notamment par la grande utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications. Pour remplir sa mission avec succès et assurer une prestation de services efficiente, Emploi-Québec, à l'instar de nombreux états membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), doit innover et poursuivre l'amélioration continue de ses services afin de répondre aux enjeux du marché du travail, mais également aux attentes de la population.

En ce sens, Emploi-Québec doit moderniser sa prestation de services et peut compter sur l'expertise de Services Québec dans la prestation des services publics à la population et aux entreprises. Le rôle de Services Québec s'accroîtra en 2016-2017 en devenant, dans certains projets pilotes, la porte d'entrée des services gouvernementaux sur l'ensemble du territoire, dont ceux liés aux lignes d'affaires d'Emploi-Québec. Ce déploiement se fera dans une première phase avec des projets pilotes dans quelques régions du Québec.





Les orientations et les stratégies pour faire face aux enjeux

Pour l'année 2016-2017, compte tenu des enjeux auxquels elle fait face, Emploi-Québec agira en continuité et structurera ses interventions autour de huit grandes orientations, cohérentes avec celles du plan stratégique 2014-2018 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi qu'avec celles du Plan stratégique 2014-2018 de la Commission des partenaires du marché du travail :

ENJEU 1 : L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

Orientation 1 : Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail

Orientation 2 : Favoriser l'insertion en emploi de la clientèle des programmes d'assistance sociale et des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail

Orientation 3 : Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines dans les entreprises, favorisant ainsi une amélioration de leur productivité

Orientation 4 : Contribuer à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre

ENJEU 2 : L'autonomie financière pour le plus grand nombre de personnes, la gestion rigoureuse des programmes d'assistance sociale et la mobilisation pour la solidarité sociale

Orientation 5 : Intervenir dans une perspective d'insertion en emploi auprès des personnes en situation de pauvreté, tout en accordant une aide financière aux personnes admises aux programmes d'assistance sociale

ENJEU 3 : L'adaptation organisationnelle d'Emploi-Québec aux besoins de la clientèle et du marché du travail ainsi qu'aux changements de l'environnement interne

Orientation 6 : Poursuivre l'adaptation de la prestation de services, l'organisation territoriale et l'amélioration des processus de travail

Orientation 7 : Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de services adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail

Orientation 8 : Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi





Ces orientations contribuent ainsi à l'amélioration du taux d'emploi de la population par une intégration en emploi des personnes en situation de chômage, ainsi qu'à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements. De plus, Emploi-Québec poursuit son soutien financier aux personnes et aux familles démunies, tout en privilégiant l'emploi comme principal moyen d'assurer l'autonomie économique et sociale, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En favorisant l'intégration en emploi de sa clientèle, Emploi-Québec vise également à améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail afin d'assurer la poursuite de la croissance économique.

Emploi-Québec poursuivra son projet d'adaptation de la prestation de services, en collaboration avec Services Québec, visant à moderniser ses façons de faire afin de répondre de façon plus efficiente et efficace aux besoins de ses clientèles. Emploi-Québec et ses partenaires porteront aussi une attention particulière à la performance des interventions des services publics d'emploi, notamment en matière de persévérance aux mesures et services d'emploi et des retours en emploi.

Pour structurer ses interventions et concrétiser les stratégies et actions présentées dans le plan actuel, Emploi-Québec dispose d'un ensemble de mesures et services prenant en compte la diversité des besoins de la clientèle.

Enfin, Emploi-Québec, à l'intérieur de son plan d'action, considère les principes définis dans la *Loi sur le développement durable* et souscrit aux engagements du Ministère dans la Déclaration de services aux citoyens.





Enjeu 1 : L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

Orientation 1 : Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail

De nombreuses situations de transition marquent constamment le marché du travail québécois (périodes de chômage, changement d'emploi, postes vacants, licenciements collectifs, fermeture et ouverture d'entreprises, etc.). Malgré le recul du taux de chômage, plus d'un million d'épisodes de chômage sont enregistrés chaque année au Québec.

Le chômage de courte durée est une composante importante du chômage au Québec. Les personnes connaissant ce type de chômage sont souvent prêtes à occuper un emploi et leur difficulté à le faire réside particulièrement dans l'obtention d'une information pertinente, complète et objective sur le marché du travail et dans le développement des compétences dans la recherche d'emploi. Plusieurs de ces personnes n'ont guère d'expérience dans l'utilisation des services publics d'emploi. Une bonne connaissance des outils en ligne peut s'avérer particulièrement efficace pour ces personnes. Pour d'autres, une aide pour rechercher efficacement un emploi ou pour entrer en contact avec un employeur potentiel est nécessaire.

Emploi-Québec dispose de leviers d'intervention permettant d'agir promptement pour atténuer les ruptures sur le marché du travail qu'entraînent certaines transitions professionnelles, tout en permettant une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre.

En collaboration avec ses partenaires, Emploi-Québec Mauricie entend concrétiser sa première orientation en privilégiant les axes d'intervention et les stratégies qui suivent :

Axe 1.1 : Une information sur le marché du travail et des outils de recherche d'emploi facilement accessibles et adaptés aux besoins des différents utilisateurs :

- Faire connaître les outils en ligne pour faciliter la recherche d'emploi, dont le « Guide pratique de recherche d'emploi », le site Placement en ligne d'Emploi-Québec et les références de recherche d'emploi mises en ligne par Services Québec;
- Favoriser l'accès aux services d'aide en matière de recherche d'emploi en collaboration avec les partenaires concernés.





Axe 1.2: L'intervention auprès des personnes qui ont besoin d'une aide au placement ou d'une formation d'appoint¹:

- Développer, en collaboration avec les organismes spécialisés, des approches d'aide au placement plus proactives et structurantes en renforçant les liens avec les employeurs pour répondre aux besoins de certains individus, dont les personnes qui terminent leur participation à une mesure active.
- Offrir aux individus qui courent le risque de voir la durée de leur chômage se prolonger en l'absence d'une intervention d'Emploi-Québec, des services d'emploi adaptés à leur situation au regard du marché du travail, notamment aux prestataires d'assurance-emploi, en ayant recours aux services des ressources externes.



¹. Les activités de formation d'appoint visent l'acquisition ou la mise à niveau de compétences requises pour l'exercice d'un emploi.

Orientation 2 :

Favoriser l'insertion en emploi de la clientèle des programmes d'assistance sociale et des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail

Malgré la bonne performance du marché du travail du Québec au cours des dernières années, certains groupes demeurent sous-représentés sur le marché du travail, notamment ceux composés des travailleurs expérimentés, des personnes immigrantes, des autochtones et des personnes handicapées, pour lesquels on observe toujours des taux d'emploi plus faibles et des taux de chômage plus élevés que ceux de l'ensemble de la population, ainsi que la clientèle des programmes d'assistance sociale. Ce contexte motive la poursuite d'efforts soutenus des services publics d'emploi pour favoriser l'intégration en emploi des personnes qui vivent des transitions professionnelles difficiles, en raison d'obstacles importants à l'emploi, principalement à l'égard d'un manque en compétences professionnelles et sociales.

De plus, la diminution de la population en âge de travailler accentuera les difficultés de recrutement, Emploi-Québec encouragera les entreprises à accueillir une main-d'œuvre sous-représentée sur le marché du travail, notamment par l'entremise d'approches proactives de placement, la sensibilisation des entreprises à l'importance de la gestion de la diversité de la main-d'œuvre, en contrant par exemple les préjugés dont sont victimes certains groupes de personnes. Dans cette même lignée, Emploi-Québec mettra sur pied, en collaboration avec la CPMT, un programme d'offres de stages en entreprises.

L'intervention d'Emploi-Québec est modulée en fonction des besoins des personnes au regard du marché du travail, elle tend vers une meilleure adéquation des compétences aux besoins des entreprises et contribue à une réponse durable aux besoins de main-d'œuvre qualifiée.

Emploi-Québec Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa deuxième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les stratégies qui suivent :

Axe 2.1 : La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles présentant des obstacles à l'emploi :

- Poursuivre la mise en œuvre d'approches proactives auprès des groupes de personnes sous-représentés sur le marché du travail qui démontrent un certain potentiel d'insertion, incluant les personnes récemment inscrites aux programmes d'assistance sociale;
- Soutenir et accompagner les jeunes mauriciens dans leur démarche d'orientation professionnelle, de qualification et d'intégration au marché du travail.

Axe 2.2 : L'accompagnement des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée :

- Accroître, par l'entremise des services-conseils aux entreprises, la sensibilisation des employeurs à l'importance d'embaucher des personnes issues des groupes sous-représentés sur le marché du travail pour combler leurs besoins de main-d'œuvre.





Orientation 3 :

Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines dans les entreprises, favorisant ainsi une amélioration de leur productivité

Les pressions sur l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires, occasionnées par la rareté grandissante de la main-d'œuvre et la concurrence accrue des pays où le coût de la main-d'œuvre est faible, sont autant d'éléments qui font appel à la capacité des entreprises à s'adapter aux changements.

Si le défi du développement des compétences de la main-d'œuvre est majeur pour les entreprises afin d'accroître leur productivité, il n'est toutefois pas le seul qu'elles ont à relever. Dans le contexte actuel de la rareté grandissante de la main-d'œuvre, notamment causée par la diminution de la population d'âge actif, se pose aussi le défi de l'attraction, du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre. À cet égard, la gestion des ressources humaines devient de plus en plus une priorité pour les entreprises.

Certaines entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, peuvent plus difficilement faire face à l'ensemble des changements du marché du travail en raison de leur capacité financière limitée les empêchant d'investir dans des activités en gestion des ressources humaines pouvant être rentables pour elles et pour l'ensemble de la société. L'accompagnement des entreprises dans une gestion efficace de leurs ressources humaines est ainsi un moyen pour favoriser l'innovation et l'amélioration de leur productivité. C'est pour cette raison que les services aux entreprises d'Emploi-Québec interviennent de façon proactive et structurante là où le service public d'emploi fait la différence.

Le rôle d'Emploi-Québec consiste ainsi à favoriser les adaptations nécessaires pour permettre un meilleur fonctionnement du marché du travail et l'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises, tout en maximisant la réussite d'une intégration durable en emploi des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

Emploi-Québec Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa troisième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les stratégies qui suivent :

Axe 3.1 : Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises dans une perspective innovante adaptée aux nouvelles réalités du marché du travail :

- Intervenir de façon proactive auprès des entreprises ciblées, principalement les petites et moyennes entreprises, en proposant une approche flexible et structurante axée sur le soutien au recrutement, à l'intégration et au maintien en emploi.





Axe 3.2 : La collaboration aux initiatives de concertation régionales et sectorielles :

- Rendre disponible sur le territoire, l'information sur le marché du travail (IMT) et les outils développés par les comités sectoriels de la main-d'œuvre (CSMO), notamment ceux des secteurs industriels les plus prometteurs et créateurs d'emplois;
- Collaborer aux nouvelles ententes sectorielles et poursuivre les ententes précédentes dans le nouveau cadre du partenariat régional.





Orientation 4 : Contribuer à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre

Dans le contexte d'une économie québécoise axée de plus en plus sur le savoir et compte tenu du nombre important de postes à pourvoir d'ici 2022, l'un des défis du Québec sera que la main-d'œuvre dispose de la qualification professionnelle requise pour lui permettre de s'insérer en emploi ainsi que de s'y maintenir durablement, et pour répondre aux besoins en compétences du marché du travail. Pour que l'investissement soit profitable, les efforts pour renforcer l'adéquation entre les compétences, la formation et l'emploi sont nécessaires.

Emploi-Québec participera à ce dernier titre aux travaux de la Table interministérielle formation-emploi dont l'objectif est de proposer des mesures visant à favoriser une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi, et ce, par l'entremise de différents dispositifs comme l'information sur le marché du travail, le développement des compétences en emploi et le recours accru aux stages pour la formation professionnelle et technique, les interventions auprès des clientèles plus vulnérables sur le plan de l'emploi ainsi que la sélection des personnes immigrantes.

Bien que le niveau de scolarité de la main-d'œuvre du Québec se soit accru au cours de la dernière décennie, certaines personnes en situation de chômage manquent de compétences, alors que d'autres en emploi ont besoin d'acquérir des compétences spécifiques dictées par le marché du travail. L'intervention d'Emploi-Québec contribue à combler ces besoins et à améliorer les mécanismes permettant de les prévoir. Elle encourage et soutient aussi les employeurs, particulièrement les PME, en les incitant à offrir des possibilités de perfectionnement afin que les travailleurs peu qualifiés améliorent leurs compétences et répondent aux besoins de l'entreprise de façon durable. Les gestionnaires ont, par ailleurs, la possibilité d'améliorer leurs savoirs en matière de gestion des ressources humaines, contribuant ainsi au développement d'une culture de formation continue.

Emploi-Québec soutiendra la Commission des partenaires du marché du travail, laquelle s'est vue confier par le gouvernement de nouveaux mandats dont celui de définir les besoins en développement de la main-d'œuvre en adéquation avec les besoins du marché du travail et les perspectives du marché du travail.

Emploi-Québec Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa quatrième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les stratégies qui suivent :

Axe 4.1 : Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre sans emploi, dont le manque de qualification représente un obstacle à l'intégration en emploi :

- Intervenir auprès des individus qui souhaitent intégrer le marché du travail, mais qui manquent de qualification pour le faire.





Axe 4.2 : Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi :

- Identifier et intervenir auprès des entreprises qui pourraient utiliser le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT);
- Utiliser les fonds régionaux mis à la disposition d'Emploi-Québec pour former les travailleurs sous-qualifiés et les aider à conserver leur emploi au sein des entreprises qui se démarquent par leur dynamisme.





Enjeu 2 : L'autonomie financière pour le plus grand nombre de personnes, la gestion rigoureuse des programmes d'assistance sociale et la mobilisation pour la solidarité sociale

Orientation 5 :

Intervenir dans une perspective d'insertion en emploi auprès des personnes en situation de pauvreté, tout en accordant une aide financière aux personnes admises aux programmes d'assistance sociale

Le soutien financier aux personnes et aux familles qui n'ont pas des revenus suffisants est au cœur des services de solidarité sociale d'Emploi-Québec. Les prestataires d'une aide financière de dernier recours représentent un bassin de main-d'œuvre permettant de répondre en partie au défi posé par la rareté de la main-d'œuvre.

Aider les personnes défavorisées sur le plan de l'emploi à acquérir les compétences requises pour s'insérer en emploi et ainsi assurer leur autonomie financière, est le meilleur moyen de concilier progrès économique et progrès social. Il s'agit de contribuer à rompre le lien conduisant souvent, une fois qu'une personne est prestataire d'une aide financière de dernier recours, à la perte de confiance en soi, à la détérioration des compétences, à l'isolement, à la pauvreté ainsi qu'à l'exclusion sociale. Les services de solidarité sociale et les services publics d'emploi sont appelés dans cette perspective à jouer un rôle significatif en vue d'aider à la mobilisation de cette clientèle vers l'emploi, notamment en mettant en place des approches proactives pour les personnes qui ont besoin d'aide pour intégrer le marché du travail, ainsi qu'en leur facilitant l'accès aux services d'emploi.

Emploi-Québec accentuera l'aide et l'accompagnement de cette clientèle vers l'emploi, et ce, de manière à briser le cycle de la pauvreté, souvent intergénérationnel, dont sont victimes encore trop de personnes. Par ailleurs, Emploi-Québec doit s'assurer d'une saine gestion des fonds publics versés annuellement dans le cadre de ses programmes et mesures. À cet égard, elle a notamment mis en place des activités de surveillance et d'assurance qualité lui permettant de gérer plus efficacement ses opérations liées à l'aide financière.

Emploi-Québec Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa cinquième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les stratégies qui suivent :

Axe 5.1 : Le soutien et l'accompagnement des prestataires de l'aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi :

- Poursuivre notre Stratégie d'intervention auprès des prestataires de l'aide financière de dernier recours visant leur insertion en emploi, notamment par une prise en charge rapide des personnes nouvellement inscrites à l'aide, en améliorant le repérage des personnes ayant un bon indice d'employabilité;
- Offrir de l'aide et de l'accompagnement social aux prestataires de l'aide financière de dernier recours qui ne sont pas en mesure d'entreprendre à court terme une démarche vers l'emploi;



Axe 5.2 : Le soutien financier aux personnes et aux familles démunies conformément au cadre législatif et réglementaire :

- Accorder une aide financière aux personnes et aux familles démunies dans le cadre des programmes d'assistance sociale et des programmes spécifiques, et ce, en appliquant les principes d'équité et de saine gestion des fonds publics;
- Prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les clientèles plus vulnérables aient accès à une aide financière de dernier recours lorsqu'elles y ont droit et éviter qu'elles ne se trouvent en situation de dénuement.





Enjeu 3 : L'adaptation organisationnelle d'Emploi-Québec aux besoins de la clientèle et du marché du travail, ainsi qu'aux changements de l'environnement interne

Orientation 6 :

Poursuivre l'adaptation de la prestation de services, l'organisation territoriale et l'amélioration des processus de travail

Soucieuse d'assurer un service de qualité à sa clientèle et consciente de l'importance de s'ajuster aux changements du marché du travail, Emploi-Québec poursuivra l'adaptation de sa prestation de services afin d'assurer la performance et la qualité des services à la clientèle, en concordance avec la *Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises*.

Emploi-Québec bénéficiera, dans cette optique, de l'expertise de Services Québec dans la modernisation et la simplification de sa prestation de services. Le déploiement territorial des guichets multiservices permettra d'offrir une prestation intégrée de services gouvernementaux, dont les services de solidarité sociale et les services publics d'emploi aux individus et aux entreprises. Ce déploiement se fera dans un premier temps dans certaines régions et se poursuivra sur l'ensemble du territoire québécois. Ce réseau constitue d'ailleurs l'un des plus importants à avoir été déployés sur le territoire québécois.

Emploi-Québec reconnaît l'importance déterminante de la contribution du personnel à l'efficacité et à la qualité de ses services, lesquels sont notamment tributaires de l'état de santé des personnes ainsi que du développement de leurs compétences. Emploi-Québec poursuivra sa démarche d'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail de son personnel conformément à la politique-cadre en matière de santé des personnes. Ces actions sont nécessaires dans un contexte où les mouvements de personnel, amorcés au cours des dernières années, sont nombreux.

Emploi-Québec Mauricie entend concrétiser sa sixième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les stratégies qui suivent :

Axe 6.1 : La contribution au développement d'un nouveau modèle de présence territoriale en lien avec l'optimisation, la modernisation et la simplification de la prestation de services gouvernementaux :

- Participer à la mise en place d'Entreprise Québec et au plan de déploiement territorial de Services Québec.





Orientation 7 :

Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de services adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail

La réussite d'Emploi-Québec est en grande partie attribuable à la contribution active des partenaires du marché du travail. La concertation avec les partenaires, notamment sur les politiques, stratégies et orientations des services publics d'emploi ainsi que sur l'adaptation de la prestation de services, constitue un facteur déterminant du fonctionnement optimal d'Emploi-Québec et, par conséquent, du marché du travail. Les partenaires du marché du travail jouent également un rôle important dans la diffusion et la promotion des mesures et services d'Emploi-Québec.

Certaines clientèles sont plus susceptibles de rencontrer des obstacles à leur intégration en emploi, notamment en raison d'un faible niveau d'instruction ou de littératie ou un manque de compétences de base. Les services offerts par Emploi-Québec reposent en grande partie sur la contribution des organismes communautaires oeuvrant en employabilité ainsi que sur les établissements scolaires. La contribution de ces partenaires est incontournable pour favoriser une meilleure adéquation entre les besoins du marché du travail et les compétences de la main-d'œuvre et, par le fait-même, une intégration durable en emploi des groupes de personnes fragilisés sur le plan de l'emploi. C'est d'ailleurs à ce titre qu'Emploi-Québec, en collaboration avec les partenaires concernés, poursuivra des travaux de réflexion portant sur l'actualisation du recours aux ressources externes en développement de l'employabilité débutés en 2015-2016.

Emploi-Québec continuera à déployer des efforts pour stimuler les initiatives partenariales porteuses, qu'elles soient à l'échelle nationale, régionale ou locale, et ce, afin d'accroître l'efficacité des résultats. Les exigences du marché du travail et les besoins de la clientèle impliquent que les ressources ainsi que les expertises disponibles à Emploi-Québec et chez l'ensemble des partenaires soient mobilisées autour d'objectifs communs et partagés, tout en s'articulant dans le respect des mandats respectifs de chacun.

Emploi-Québec Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa septième orientation en privilégiant l'axe d'intervention et la stratégie qui suivent :

Axe 7.1 : Le soutien des partenaires à l'intégration réussie des personnes au marché du travail :

- Resserrer la collaboration entre le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre, les comités consultatifs et les comités d'intégration et de maintien en emploi afin de répondre aux besoins des entreprises et des groupes de personnes sous-représentés sur le marché du travail et les intervenants sectoriels régionaux;
- Développer des projets de formation intégrée en entreprise dans le cadre de l'adéquation formation-emploi avec nos partenaires de l'éducation et les entreprises.



Orientation 8 :

Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi

Emploi-Québec dépasse ou atteint la plupart de ses cibles de résultats à des niveaux satisfaisants, notamment en matière de volume de participation à ses interventions, de personnes en emploi après la fin de l'intervention et de qualité des services de solidarité sociale. Les enquêtes post-interventions indiquent que les résultats d'insertion mesurés à brève échéance, comme le reflètent les indicateurs de résultats, continuent à s'améliorer après douze mois. De plus, ces enquêtes témoignent d'un haut taux de satisfaction des personnes ou des entreprises aidées.

Malgré ces bons résultats, des améliorations sont souhaitables de manière à rendre les services et les façons de faire encore plus efficaces. À titre d'exemple, on observe des taux élevés d'abandon de certains groupes de participants à certaines mesures. On se questionne également sur l'aide répétitive que reçoivent certaines entreprises, ainsi que sur l'effet de levier dans le cas où les entreprises auraient été en mesure de réaliser les activités sans l'aide des services publics d'emploi.

Les actions menées en collaboration avec les principaux partenaires territoriaux afin d'assurer la persévérance aux mesures et services d'emploi s'inscrivent tout à fait dans une optique d'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi. Cela dit, il devient également opportun de renforcer certains leviers stratégiques dont Emploi-Québec dispose sur le plan organisationnel. C'est à ce titre qu'une information sur le marché du travail utilisée davantage dans les prises de décisions des différents acteurs ainsi que la poursuite des initiatives en matière d'arrimage entre les services aux entreprises et les services aux individus sont des actions stratégiques pouvant mener à l'amélioration de la performance.

Emploi-Québec Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa huitième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les stratégies qui suivent :

Axe 8.1 : La collaboration des partenaires concernés pour l'appui à la persévérance des participants aux mesures actives d'Emploi-Québec :

- Procéder au suivi des pistes d'action identifiées en matière de persévérance et de réussite des participants aux mesures d'emploi en ajustant, le cas échéant, l'offre de services aux besoins des clientèles.

Axe 8.2 : L'intégration adéquate de l'information sur le marché du travail dans les tâches des intervenants et dans les processus de prise de décision :

- Soutenir l'amélioration qualitative et la diversité de l'information sur le marché du travail en améliorant les produits, en particulier pour les personnes qui interviennent auprès des clientèles, tout en privilégiant un langage accessible.





Axe 8.3 : L'arrimage entre les services aux individus et les services aux entreprises :

- Renforcer les liens entre les services aux individus et les services aux entreprises dans une perspective de placement de la clientèle ciblée, notamment auprès des personnes ayant terminé leur participation à une mesure active.





Ressources allouées

LES RESSOURCES AU SERVICE DES INDIVIDUS ET DES ENTREPRISES

Pour offrir les services publics d'emploi, Emploi-Québec Mauricie dispose d'un budget d'intervention annuel établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Conformément à son mode de gestion, les attentes régionales de résultats liés aux services d'emploi sont convenues en tenant compte du budget accordé. Emploi-Québec compte également un budget de transfert pour assurer le versement de l'aide financière de dernier recours, conformément aux programmes d'assistance sociale, ainsi que pour offrir des programmes spécifiques liés aux services de solidarité sociale.

SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi. Ce budget s'élève à 26,5 millions de dollars pour l'année 2016-2017.

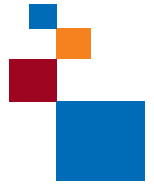
Le budget 2016-2017 de la région comprend des crédits de 20,7 millions de dollars en vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail (ECQ). Ce budget doit être utilisé pour l'aide aux participants de l'assurance-emploi ainsi que pour les entreprises. À cela s'ajoute un montant de 5,8 millions de dollars en provenance des Fonds du Québec, destiné aux participants de l'assistance sociale ainsi qu'aux personnes sans soutien du revenu.

Le modèle de répartition du budget d'intervention distribué en début d'année aux centres locaux d'emploi (CLE) tient compte pour chacun des territoires du volume de prestataires de l'aide financière de dernier recours, du volume de prestataires de l'assurance-emploi et du nombre d'entreprises de moins de 200 employés.

AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

Le budget de transfert dont dispose Emploi-Québec en Mauricie est estimé à 136,3 millions de dollars. Il s'agit essentiellement d'une enveloppe centrale dont les dépenses sont administrées régionalement en fonction des prestations auxquelles les ménages ou les individus ont droit en vertu de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* et de son règlement d'application.





Cibles

Indicateurs	Shawinigan	Trois-Rivières	Louiseville	La Tuque	Sainte-Thècle	Sainte-Genève	Services régionalisés	Régional
Pour les services publics d'emploi								
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	3 526	5 818	1 164	758	693	541		12 500
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 853	3 056	612	398	364	284		6 567
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants des programmes de l'assistance sociale	1 385	2 484	395	250	155	83		4 752
Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	618	1 107	176	111	69	37		2 118
Nombre de participants de l'assurance-emploi aux interventions des services publics d'emploi	1 968	3 138	668	441	431	354		7 000
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	706	1 127	240	158	155	127		2 513
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	53	138	52	21	22	24	80	390





Indicateurs	Shawinigan	Trois-Rivières	Louiseville	La Tuque	Sainte-Thècle	Sainte-Geneviève	Services régionalisés	Régional
Pour les services publics d'emploi								
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du CDRCMO	56	142	40	16	13	11		278
Pour la cible commune aux deux services								
Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours								3 330
Pour les services de solidarité sociale								
Proportion des nouvelles demandes à l'attribution initiale traitées dans un délai de cinq jours ouvrables ou moins								85 %





Membres du CRPMT*

MEMBRES REPRÉSENTANT LA MAIN-D'OEUVRE	MEMBRES REPRÉSENTANT LES ENTREPRISES	AUTRES MEMBRES
DESCHÊNES, Luc Représentant national UNIFOR	MASSICOTTE, André Directeur général Massibec	DUCHESNE, Manon Coordonnatrice de la direction de la formation continue et aux entreprises Cégep de Trois-Rivières
DUGAS, Loraine Vice-présidente Conseil central du Cœur-du-Québec - CSN	BERGERON, Marie-Josée Directrice des finances Fab3R	TARDIF, Marie-Josée Coordonnatrice COMSEP
BRIÈRE, Marie-Christine Deuxième vice-présidente Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie	PATOINE, René Vice-président exécutif ICO Technologies inc.	TREMBLAY, Allain Directeur (vice-président) SEMO Mauricie, Service Externe de Main-d'oeuvre
MADEN, David Conseiller régional Mauricie et Centre-du-Québec Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	BOISVERT, Linda Directrice des ressources humaines Groupe Bellemare	GAUDREAU, Sonia Directrice adjointe des études Collège Lafèche
LAVERGNE, Paul (vice-président) Président Conseil central du Cœur-du-Québec - CSN	MATTEAU, Marie-Pier (présidente) Directrice générale Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières	DOYON, Sophie Agente de développement Centrale des syndicats du Québec
LAFONTAINE, Pierre Conseiller syndical Centrale des syndicats démocratiques	MILETTE, Sophie Directrice des ressources humaines (présidente) Portes Milette	GALVANI, Luc Directeur des services éducatifs - formation professionnelle et continue Commission scolaire du Chemin-du-Roy
RICARD, Robert Directeur régional Emploi-Québec Mauricie	GUÉRIN, Yves Directeur Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail Emploi-Québec Mauricie	Observateur Vacant
Membre désigné représentant le MESI HÉBERT, Denis Directeur régional Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	Membre désigné représentant le MIDI RIOUX, Christine Directrice des relations avec les partenaires par intérim Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	Membre désigné représentant le MAMOT GAUDET, Carole Directrice régionale Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire



* La liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail mise à jour en avril 2016.



Liste des CLE

DIRECTION RÉGIONALE

225, rue des Forges, 5^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z5
Tél. : (819) 371-4945 ou 1 800 567-7959
Télé. : (819) 371-6509

Centre régional administratif de la Mauricie	
165, boul. Sainte-Madeleine, bureau 4 Trois-Rivières (Québec) G8T 3L7 Tél. : (819) 371-6542 ou 1 866 321-5318 Télé. : (819) 371-6649	401, 5 ^e Avenue, bureau 01 (rez-de-chaussée) Grand-Mère (Québec) G9T 2M3 Tél. : (819) 538-0762 ou 1 800 263-9829 Télé. : (819) 533-4985
CLE de Sainte-Geneviève-de-Bastican	CLE de Sainte-Thècle
213, rue de l'Église Sainte-Geneviève-de-Bastican (Québec) G0X 2R0 Tél. : (418) 362-2850 ou 1 877 833-3224 Télé. : (418) 362-2462	301, rue Saint-Jacques, bureau 101 Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 Tél. : (418) 289-2405 ou 1 877 314-8152 Télé. : (418) 289-3261
CLE de La Tuque	CLE de Shawinigan
655, rue Desbiens La Tuque (Québec) G9X 2K2 Tél. : (819) 523-9541 ou 1 800 567-4449 Télé. : (819) 523-9823	212, 6 ^e Rue, bureau 1.17 Shawinigan (Québec) G9N 8M5 Tél. : (819) 536-2601 ou 1 800 663-3059 Télé. : (819) 536-0854
CLE de Louiseville	CLE de Trois-Rivières
511, avenue Marcel Louiseville (Québec) J5V 1N1 Tél. : (819) 228-9465 ou 1 800 567-7635 Télé. : (819) 228-8893	225, rue des Forges, RC, bureau 101 Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7 Tél. : (819) 371-6880 ou 1 800 668-6538 Télé. : (819) 371-6875





PLAN
D'ACTION
RÉGIONAL
2016-2017